



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Title – Sujet Shirt "T", Crested, Blue T-Shirt Bleu Avec Écusson		Date March 19th, 2014 19 mars, 2014
Solicitation No. – N° de l'invitation M0077-13-G631		Amendment No. – N° de la modification 004
Client Reference No. - No. De Référence du Client		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à : 2 :00 pm		EDT (Eastern Daylight Time) HNE (heure normale de l'Est)
On / le :	March 26th, 2014 / 21 mars, 2014	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See Herein Voir aux présentes		
Instructions See Herein Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Mary Rutledge Adresser toute demande de renseignements à		
Telephone No. – No. de téléphone 613-843-6935		Facsimile No. – No. de télécopieur 613-825-0082
Delivery Required – Livraison exigée See Herein Voir aux présentes		

This amendment is raised to respond to the following questions:

QUESTIONS AND ANSWERS

Question 1:

Can we offer Gildan Brand T-Shirts? They are not made in Canada however they are the largest manufacturers of t-shirts in the World. Please advise.

Answer 1:

The T-Shirts offered must meet the RCMP Specification. However, please be advised that this requirement is conditionally limited to Canadian goods. This means that if three (3) or more bidders submit bids offering products which are manufactured in Canada, those bids offering products not manufactured in Canada, will not be considered.

Question 2:

Can you please email me the logo and the number of locations to be printed as there are no images provided on the rfp big form.

Answer 2:

We only provide the crest image when PCAS samples are required. The specification has a sample of the crest for viewing.

Question 3:

What Certifications are required if screen print the t-shirts in Canada?

Answer 3:

The Certificates of Compliance listed on Page 8 of the RFP (under the pre-award sample clauses) and Page 19 of the RFP (under the pre-production sample clauses) is what is required, regardless of where the screen print is done.

Question 4:

Can you please advise where we can have the test reports done for the t-shirts? There is no indication of where and which authorities testing will be acceptable?

Answer 4:

It is the responsibility of the vendor to determine where these test reports can be done. The RCMP will not provide information on where and who to go to, for this purpose.

Question 5:

On page 16, paragraph 4.3.1 it says "four units should be placed in a plastic bag". Do you mean that you want a sample of 4 units from what should be the shirt size in the bag? Is there 4 of each size in bag? Or, sweaters must be packaged in packs of 4 and then placed in boxes of 48 or 60 in relation to the size? In summary will we need 1 bag or 10 000 pastic bags?

Answer 5:

Yes, sweaters must be packaged in packs of 4 and then placed in boxes of 48 or 60 in relation to the size.



La présente modification vise à répondre aux questions suivantes :

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1

Pouvons-nous offrir des t-shirts de marque Gildan? Ils ne sont pas fabriqués au Canada, mais il s'agit tout de même du plus important fabricant de t-shirts au monde. Veuillez confirmer.

Réponse 1

Les t-shirts offerts doivent respecter les spécifications de la GRC. Toutefois, veuillez prendre note que ce besoin est conditionnellement limité à des produits d'origine canadienne. Par conséquent, si trois (3) soumissionnaires ou plus présentent des produits fabriqués au Canada dans leur soumission, nous ne tiendrons pas compte des soumissions dont les produits sont fabriqués ailleurs qu'au Canada.

Question 2

Pourriez-vous nous envoyer par courriel le logo et le nombre d'endroits où il doit être imprimé, puisqu'aucune image n'est fournie dans le formulaire de la demande de proposition?

Réponse 2

Nous fournissons l'emblème uniquement lorsque les soumissionnaires doivent présenter des échantillons avant l'attribution du contrat. Vous pouvez regarder l'emblème fourni à titre d'exemple dans les spécifications.

Question 3

Quelles sont les attestations requises si la sérigraphie des t-shirts se fait au Canada?

Réponse 3

Les attestations de conformité énumérées à la page 8 de la demande de proposition (sous les clauses relatives à l'échantillon à fournir avant l'attribution du contrat) et à la page 19 de la demande de proposition (sous les clauses relatives à l'échantillon à fournir avant la production) sont les exigences à respecter, quel que soit l'endroit où la sérigraphie est effectuée.

Question 4

Pouvez-vous nous indiquer à quel endroit nous pouvons faire faire des rapports d'essai pour les t-shirts? L'endroit et le choix des autorités chargées des essais acceptables ne sont précisés nulle part.

Réponse 4

Il incombe au fournisseur de déterminer à quel endroit ces rapports d'essais peuvent être effectués. La GRC n'indiquera ni à quel endroit vous pouvez les faire, ni qui aller voir à ce chapitre.

Question 5:



je voudrais savoir en page 16 le paragraphe 4.3.1 oui il est dit "quatre unité doivent être mises dans un sac plastique " Cela veux tu dire que vous voulez un échantillon de 4 unité a part de quel grandeur doivent etre les chandail dans le sac ? Est-ce 4 de chaque grandeur dans des sac ? Ou tout les chandails doivent etre ensaché en paquet de 4 et puis placé dans les boites de 48 ou de 60 en par rapport a la grandeur ? En résumé on va avoir besoin de 1 sac ou de 10 000 sac plastique ?

Réponse 5:

Oui, tout les chandails doivent etre ensaché en paquet de 4 et puis placé dans les boites de 48 ou de 60 en par rapport a la grandeur.